

66 S 160, Sarthe: Janvier 1882

INDICATIONS DE SERVICE.



Télégramme.



Pour Paris des Mans. N° 3641 Mots 31. Dépôt le 14/1 à h. 8 m. du

Le Président du Sénat Paris

M. Maslin, adjoint au maire de Mans certifie que M. Louis
Auguste Cordet est né à Parigné-l'Évêque (Sarthe) le 17 janvier
1834

Maslin à la mairie

service 1857. — Modèle n° 322.

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.
L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 8 Janvier 1881,
à M. Mans, pour élire trois sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt *deux*, le *huit* du mois de *Janvier*
nous (1) *Samuel Alfred Coutoux*, Président,
du tribunal de première instance de *Mans*, nous sommes
rendu dans la salle du *Conseil Général* à la *Préfecture*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Loir-et-Cher*
convoqué en vertu du décret du *22 octobre 1881*
à l'effet d'élire *trois* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Richard René Girou Coquille* (C. de St. Palais), né le *21 mars 1808*
M. *Dangin, Pierre Bernard* (Conseiller d'arr. de Mans), né le *20 août 1809*
M. *Cavaignac Godefroy* (Conseiller d'arr. de Chateaufort), né le *22 mai 1853*
M. *Cornilleau Fernand Eugène* (Conseiller G. de La Chartre), né le *8 octobre 1850*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Leproust Alphonse*
Député de Champagne, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	—	148	électeurs.	} 458.
2 ^e Section,	—	<i>D</i>	—	<i>L</i>	—	170	
3 ^e Section,	—	<i>M</i>	—	<i>Z</i>	—	140	
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—	
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—	
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

- 1^{re} SECTION {
 - Président | M. *Gastelin Louis Joseph*, Conseil^{er} Général de *Brulon*
 - Scrutateurs {
 - M. *de Saint-Christe Gustave*, Conseil^{er} d'arrond^{is} de *Ballon*
 - M. *Favel Louis Achille*, délégué de *Mulsanne*
 - M. *M^{is} d'Agout Louis*, délégué de *Fay*
 - M. *Richard Louis*, délégué de *Fyè*

- 2^e SECTION {
 - Président | M. *Droineau Jacques Emile*, délégué de *Casse*
 - Scrutateurs {
 - M. *Champion Pierre*, Conseil^{er} G^{énéral} de *l'ille-lez-Genève*
 - M. *Bougeours Alfred*, Conseil^{er} d'arrond^{is} de *Malicorne*
 - M. *Auguy Saul*, délégué de *St-sauv^{er} Torques*
 - M. *Toussin Louis*, délégué de *Beaumont Pied de Bouf.*

- 3^e SECTION {
 - Président | M. *Bouriat Félix*, délégué de *Changé*
 - Scrutateurs {
 - M. *Des Cars Louis*, Conseil^{er} Général de *Coulis*
 - M. *Braxeler Ernest*, délégué de *Chem*
 - M. *de Lorieux Gustave*, Conseil^{er} d'arrond^{is} de *Brulon*
 - M. *Massens Hippolyte*, délégué de *Chevain*

- 4^e SECTION {
 - Président | M.
 - Scrutateurs {
 - M.
 - M.
 - M.
 - M.

- 5^e SECTION {
 - Président | M.
 - Scrutateurs {
 - M.
 - M.
 - M.
 - M.

6 ^e SECTION	}	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *trois*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	118	118		
2 ^e idem.....	170	170		
3 ^e idem.....	140	140		
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....	455	455		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				<i>Coruel</i>	<i>Lemonnier</i>	<i>Bubillard</i>	<i>Caillaud</i>	<i>Petitard</i>	<i>Bourbaki</i>	<i>Grange</i>	<i>Barbier</i>		
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	145	145	"	75	73	74	71	71	69	"	"		
2 ^e idem	170	170	"	98	93	93	78	75	70	2	1		
3 ^e idem	140	140	"	84	78	81	61	58	58	"	"		
4 ^e idem													
5 ^e idem													
6 ^e idem													
TOTAUX.....	<i>455</i>	<i>455</i>	"	<i>257</i>	<i>244</i>	<i>248</i>	<i>210</i>	<i>204</i>	<i>197</i>	<i>2</i>	<i>1</i>		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	<i>458</i>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	<i>455</i>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	<i>455</i>

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	<i>455</i>
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	"
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	<i>455</i>
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....	<i>228</i>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Cordelet</i>	<i>Deux cent cinquante sept</i>	<i>257</i>
M. <i>Rubillard</i>	<i>Deux cent quarante huit</i>	<i>248</i>
M. <i>Lemormier</i>	<i>Deux cent quarante quatre</i>	<i>244</i>
M. <i>Castiaux</i>	<i>Deux cent dix</i>	<i>210</i>
M. <i>Vetillard</i>	<i>Deux cent quatre</i>	<i>204</i>
M. <i>Bourbaki</i>	<i>Cent quatrevingt dix sept</i>	<i>197</i>
M. <i>Grange</i>	<i>Deux</i>	<i>2</i>
M. <i>Barbier</i>	<i>une</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....

(1) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M⁽³⁾ *Cordelet Rubillard & Lemormier* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir pu- bliquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune récla- mation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant
J. Souillet *Richard* *de Courcy*
Douysson *Carrière* *Leprout*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																	
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.								
1 ^{re} Section.....																					
2 ^e idem.....																					
3 ^e idem.....																					
4 ^e idem.....																					
5 ^e idem.....																					
6 ^e idem.....																					
TOTAUX.....																					

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINGS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à _____ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s _____ à _____, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s _____ à _____, les feuilles de pointage;

Sous les n°s _____ à _____, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s _____ à _____, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	D'Agoult (M ^{ie})	délégué de Fay		
2	Aguile Louis	de Neuville		
3	D'Aillières Étienne	Aillières		
4	D'Aillières Fernand	Conseiller g ^{ral} à Aillières		
5	Akermann	délégué de Rochay		
6	D'Andigné Georges (C ^{te})	id Maigné		
7	D'Angély	Conseiller g ^{ral} à Doucella		
8	D'Angély	délégué de Maresché		
9	Arthuis François	de la Chapelle d'Aligné		
10	Aubry Léon	de St Antoine de Rochefort		
11	Auguay	de St Denis d'Orques		
12	Austruy Antoine	de Boëssé-le-Sec		
13	D'Aux (M ^{ie})	Conseiller général à Louplande		
14	Bachelot	Conseiller d'arrond ^t à Lomé		
15	Bageon Basile	délégué de Chêligny		
16	Baگران Louis	de Lorenay		
17	Bajon Louis	de Cormes		
18	Balzard René	de Montreuil le Henri		
19	Barbay	Conseiller général à Montmirail		
20	Barbier	C ^{er} g ^{ral} au Mans		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Barbier Eugène	délégué de Bouloire		
22	Bardet	Conseiller d'arrond. à Larcé		
23	Bardet	délégué à St. Germain d'Arce		
24	Bariller Frédéric	de St. Jean de la Motte		
25	Baron Alphonse	de Nelleray		
26	Barrault	Conseiller d'arrond. à St. Calais		
27	de Bastard d'Estang	délégué d'Avoise		
28	Beauclair Michel	id de Montreuil le Chétif		
29	de Beaumont Paul	Conseiller d'arrond. à Beaumont la Chartre		
30	de Beaurepos (etc)	délégué d'Assi-le Boisne		
31	Beauté Louis	de St. Pierre des Ormes		
32	Bellanger	de Bennie		
33	Bergault Auguste	de Loué		
34	Bergeot Louis	de la Bosse		
35	Berger François	de Beloché		
36	Bernard	Conseiller d'arrond. à la Fliche		
37	Besnard Desnoes	délégué de Rueil- sur Loir		
38	Besnard Pierre	de Pontvallain		
39	Bescher Augustin	de Rouesse, Vasse		
40	Bezard Augustin	de Lavure		
41	Bigot Joseph	de Juncé l'Abbe		
42	Blanchard	de Loirras		
43	Blanchard Louis	de St. Aubin des Coudrais		
44	Blateau Charles	du G. d. Luce		
45	Blavette François	d'Orisseau		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Blau Henri	Délégué de Montville		
47	Blau Jean	id de Beaufoy		
48	Blossier Pierre	de Lire		
49	Bodin Louis	de Ferron		
50	Bonnet Eugène	de Cherre		
51	Boisseau Pierre	de Luce sous Ballon		
52	Bone Jean	de Lisse s. le Lude		
53	Borvier Pierre père	de Lion		
54	Bordron Auguste	de Pruilli h. G.		
55	Bosse Jean	d'Anciennes		
56	Bouchet Barot	de Bazouges		
57	Bougeant	Conseiller d'arrondt à Malicorne		
58	Bouger Marcisse	Délégué de Lissan s. Courcillon		
59	Boulay François	id de St Vincent des Prés		
60	Boulay Fidore	de Lamnay		
61	Boulay Louis	de Souvigné s. Sarthe		
62	Boutlard	Conseiller Général à Combray		
63	Bourdin Jean	Délégué d'Epineu le Chevruil		
64	Bourge Joseph	id de Marigné		
65	Bourges	Conseiller d'arrondt à Requeil		
66	Bourgeteau Emile	Délégué de Louzes		
67	Bourgoin J. B ^{te}	id de Nogent sur Loir		
68	Bourgoin Julien	de Brette		
69	Bouriat	de Change		
70	Boutiller Louis	de Sezot		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Bouton René	délégué de Pizieux		
72	Boutrais Henri	id de la Chapelle aux Choux		
73	Bouttevin	Conseiller général à Mayet		
74	Bouvet Vital	délégué de Moulins de Carbonnet		
75	Brard Michel	id de la Bruère		
76	Bréteau	Conseiller d'arrondt à Château du Loir		
77	Briffault	Conseiller général à Disséau		
78	Brion Louis	délégué de Poillé		
79	Brissard Constant	de Maurice		
80	Brissard Pierre	de Cherance		
81	Brocherie Marin	de Luché-Pingé		
82	Brossard Adolphe	de René		
83	Brunet Pierre	de Neufchâtel		
84	Buon Victor	de Builli'en cpe		
85	Cahoreau	du Luze		
86	de Caignon Jules	de Liset		
87	Caillaud	Cer gât au Mans		
88	Callu Emile	délégué de Sourigné sur même		
89	Carre René	id de Rouperron		
90	Carreau	Cer d'arrondt à Dollon		
91	des Cars (M ^{is})	Cer gât à St Symphorien		
92	Cavaignac	Cer d'arrondt à Flée		
93	Chable François	délégué des Aubreux		
94	Chaignon	Cer d'arrondt à Villé-le-Gm ^e		
95	de Chamillard de la Suze	délégué à Courcelles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Champion	ex-gal à Sillé le jeune		
97	Chamroux Auguste	délégué à Sarznes		
98	Chancellet Gustave	de Pont de Genne		
99	Chappée Armand	St ^e Yammes		
100	Charbonnier	Conseiller général à St. Calais		
101	Chardon	Conseiller général à Marolles les B ^{es}		
102	de Charencey (ex ^e)	délégué de Nouray		
103	de Charnacé (ex ^e)	d'Avers le hamon		
104	de Chasteigner (ex ^e)	de Rouillon		
105	Chaudet Julien	de St. Saturnin		
106	Chauveau Léopold	de Chorigine		
107	de Charagnac (ex ^e)	Conseiller général à Ruffé		
108	Chévre	délégué de Grez près Sillé		
109	Cheron Paul	de Conflans		
110	Chesnier Pierre	de St. Gervais en Belin		
111	Chevallier Constant	d'Assé-le-R.		
112	Cheracier	Conseiller général à St. Antoine de R.		
113	Cheracier	délégué de St. Remy de Sillé		
114	Cherereau Jean	de Soultzé		
115	Choquet Grégoire	de Verneil le Chéty		
116	Chorin Eugène	de St. Ouen en Ch ^e		
117	Chouteau Julien	de Sillaines sous Lucé		
118	Claret	de la Chartre		
119	de Clermont (ex ^e)	de Marcit sur Loir		
120	Colin Jorsant	de Nonhouon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Collet	délégué de la Chapelle du Bois		
122	Collin Louis	Suppléant du délégué de Beauvoir		
123	Comé Julien	délégué du Breil		
124	Conte Marc	de Bonnetable		
125	Corbin Paul	de Neuvillalais		
126	Cordelier	Conseiller général au Mans		
127	Cordelier Anthyme	délégué de Challes		
128	Cornille Joseph	de St. Georges de la Colée		
129	Cornilleau	Conseiller général à l'Homme		
130	Cornu Louis	délégué de Chemire en Charrie		
131	Cosnard	de Gallon		
132	Coudray Jacques	de Berfay		
133	Coudray Jules	de Cerans Foullentaute		
134	Couillaut Gustave	de Sivoir		
135	Coullon François	de Degre		
136	Coupeau Dominique	de Cherreau		
137	Courant François	d'Espair		
138	Courboulay	de Souilli		
139	de Courcierat (M ^{rs})	Conseiller d'arrond ^{mt} à Courcierat		
140	Courtemanche	délégué de Ponthouin		
141	Courtiller	Conseiller général à Préigné		
142	Courscaulle Louis	délégué de la Quinte		
143	Cousturier	Conseiller général au Lude		
144	Coutelle François	délégué de Champaisant		
145	Coutelle Joseph	id de Paremnes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Couvé Jean	délégué de St. Léonard des Bois		
147	Promier Louis	de Gastines		
148	de Lumont (Cte)	de Crissé		
149	Laquet Auguste	de Noncé en Belin		
150	Danquin	Conseiller d'arrond. à Mamers		
151	Delahaye Charles	délégué de Sargé		
152	Delante Georges	de Nogent le Bernard		
153	Delion François	de St. Hilaire le Lierru		
154	Delonlay Georges	de Schault		
155	Derouet Julien	de St. Germain de la Coudre		
156	Derouet Pierre	de St. Ouen de Nainbri		
157	Deseyne	Conseiller d'arrond. à Fumay le Gillon (Cte u. l'arr.)		
158	Deslandes Eugène	délégué de Beaumont la Chartre		
159	Deslandes Julien	de Courcobaups		
160	Desnos	d'Emmoy		
161	Desnos Gabriel	de St. Christophe au jambet		
162	Desrochers Adolphe	de Roullé		
163	Desartre Jacques	de St. Georges le Hautier		
164	Dezille Alexandre	de Louplande		
165	Donnet	de St. Symphonien		
166	Dorel Alphonse	de Grézy sur Roc		
167	Dousseau Louis	de Marcon		
168	de Dreux Brezé (Cte)	de Mont St. Jean		
169	Droineau Jacques	de Cassé		
170	Drouin	Conseiller d'arrond. au Mans		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Grugeon Baptiste	délégué de Sarfond's		
172	Dubois Jacques	de Villaines. S. Mali corné		
173	Dubois Louis	d'Arconnay		
174	Dubois Pierre	de Tillé le Philippe		
175	Duc Alexandre	de Villaines la Honais		
176	Ducaurpoly Louis	de St. Alphonse		
177	Dumans Claude	de Pince'		
178	Dumur Jacques	de Moncé en Tassinis		
179	Durand Jean	de Chabrigues		
180	Durand Jean	de Contres		
181	Durand Louis	d'Arze'		
182	Ernou Grégoire	de St. Jean du Bois		
183	Enault Louis	de Briasne		
184	Errard Joseph	d'Arresse'		
185	Fouanon	de Ballon		
186	Fougeray Pierre	de Cogners		
187	Foulard	au gal. Buffé'		
188	Fouqueray Joseph	délégué de Requeit		
189	Fouquet Mathurin	de Ruandin		
190	Foure' Jean	d'Anne'		
191	Fournier	de Parigné l. Crèque		
192	Fournier Eugène	de Montmirail		
193	Foussard	de Corcé'		
194	Freulon Constant	de Parcé'		
195	Froger Louis	d'Aigne'		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	de Fromont Paul Henri	délégué de Contilly		
197	Gagnebien Almie	de St. Maas s. Ballon		
198	de Gallswey (Cte)	de Langueul		
199	Galpin Claude	de St. Aubin de Loquenay		
200	Galpin Gaston	ex-gal à Assi-le Boisne		
201	Galpin Léopold	Député à Pontvallain		
202	Garnier	délégué à Tille'		
203	Garnier Louis	de Piace'		
204	Gasse Victor	de Brains		
205	Gasselin	ex-gal à Chantenay		
206	de Gastines	délégué de Champoux		
207	Gaudry Louis	de Libraye		
208	Gault Adolphe	de la Fontaine St. Martin		
209	Gautron Julien	de St. Pierre du Lorouer		
210	Geny	Conseiller d'arrondt à Bouloire		
211	Germond	délégué à Blevis		
212	Gernot Jules	de Luncan		
213	Geslin Charles	d'Ardenay		
214	Geslin Julien	du Cronchet		
215	Girault André	d'Asnières		
216	Godefroy Albert	de Jauzé'		
217	Godefroy François	de Parigné-le Pôlin		
218	Godet-Grousse	de Villaines la Carrelle		
219	Gorget Clément	de St. Ouen en Belin		
220	Gouhier Marin	de St. Nazaire		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
221	Gauthier René	délégué de Prévot		
222	Goulvent Jean	de St Pierre des Bois		
223	Goupiet Louis	de St Jean des Échelles		
224	de Grandval	de Brange'		
225	Grandval Louis	de St Georges du Bois		
226	Granger Charles	de Namers		
227	Granval Louis	de St Christophe en Ch ^e		
228	Gravier Arcade	de Bouvans		
229	Greffier	Suppléant du délégué de St Germain du Val		
230	Grener	délégué de St Vincent du Lorouer		
231	Grotlier	de la Flèche		
232	Grosbois Charles	de Spay		
233	Gruau Almiré	de Sance'		
234	de Guéhéneuc	de Lourigny		
235	Guérin Louis	de St Cosme de Vair		
236	Guilleu Louis	de Rouez		
237	Guillier	de Brulon		
238	Guillonnet François	de Marolles sur St Calais		
239	Guilmet	de Commerci'		
240	Guittoger Eugène	de Berreault		
241	Guy	de St Remy du Plain		
242	Habert Honoré	de l'arrond ^t de Mons		
243	Haentgens	de l'arrond ^t de St Cornille		
244	Hallery Eugène	délégué de Salennes		
245	Hatton	de St Pierre de Chevilli'		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Hayes	délégué d'Aulainvillers		
247	Hédin	Conseiller d'arrondissement à Montreuil le Châtel		
248	Herbelin Jean	délégué de Peray		
249	Hocbebourg Alex.	de Marolles la Baulte		
250	Hodebourg de Verbois	de Buffé		
251	Horspin Louis	de Louvillers		
252	Housseau Ernest	de la Bazoge		
253	Housseau Paul	de l'Homme		
254	Hubert Benjamin	de St-Omer		
255	Huet	Conseiller d'arrondissement à Beaumont s. S.		
256	Huet Flavien	délégué de Nézières s. Lardouin		
257	Huguereau Louis	de la Niesse		
258	Huilot Alexis	de Chastille		
259	Hupier Lucien	de Lignières la Carelle		
260	Huytier	Conseiller d'arrondissement à Bessé		
261	Jamin Frédéric	délégué du Baillet		
262	Jannin	de Fresnay		
263	Jeslain Jean	de Choire s. Continor		
264	Jodelais Pierre	de Chevillé		
265	Jollivet Augustin	de Laignien Belin		
266	Jouaux François	de St-Longis		
267	Joubert Eugène	de Chenay		
268	Jousse Cabaret	de Coudecieux		
269	Joybert (de)	de Suresil		
270	de Juigne (de)	de Juigne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Guillard Adolphe	délégué de St Denis des Couvrais		
272	de Laborde (Bon)	de Oyére l'église		
273	Lambert	de St Mars d'Ouille		
274	Lamy	Conseiller d'arrondt d'Écommoy		
275	Lamy Jacques	délégué de Tolennes		
276	Lange Adolphe	de Tarcé		
277	Lange Edouard	de Tarnigne s. le Lude		
278	Lange François	de Chorcé		
279	Laporte	Cur d'arrondt à la Suze		
280	Latouche	Cur d'arrondt à Conté		
281	Laumonier Armand	délégué de Coulombiers		
282	Launay François	d' de la Chapelle St Fray		
283	Laurent	Cur gal à la Chapelle d'Aligné		
284	Lebattoux René	délégué de Guécillard		
285	Lebelle Prosper	de St Mars de Laquenay		
286	Lebou Joseph	de Bourg le roi		
287	Leboulx Julien	de Courcemont		
288	Le Bret	de Crosnières		
289	Lebrun Cléophile	de Noyen		
290	Le Comte	de Montigny		
291	Le comte Alfred	de St Michel de Charvaignes		
292	Le comte Jacques	de la Chapelle huon		
293	Leclerc Henri	de Fontenay		
294	Lefort Gustave	de Lavardin		
295	Legendre Léon	de Commerveil		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Plaer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Lecludic	Conseiller d'arrond. à Sablé		
297	Legras Jacques	délégué de St. Patern		
298	LeLONG Eugène	de Cré		
299	Lemoine Joseph	de Soucelles		
300	LeBonnier	Député à Chateau du Loir		
301	Lemonnier de Lorière fr ^e	Conseiller d'arrond. à Chenillé		
302	Lemotheux du Plessis	délégué de Bouër		
303	Lemoir Camille	de des Nées		
304	Lépinette Jacques	de St. Georges du B.		
305	Leporché	Conseiller général au Mans		
306	Leproust Alphonse	délégué de Champagné		
307	Leproust Julien	de d'Auvers s. Montfaucou		
308	Leroy	Conseiller d'arrond. à Aigné		
309	Letessier Julien fils	délégué de Jernic		
310	Lesasseur Hippolyte	de du Cherain		
311	Lereau Auguste	Suppléant du délégué de Longré		
312	Leresque	de d'arrond. à la Fresnaye		
313	Ligneul Paul	de d'arrond. au Mans		
314	de Linières Edmond	délégué de Clermont		
315	Loyer Jules	de d'Arvat les le Mans		
316	du Quart (M ^{rs})	Gouvray sur Chuisne		
317	du Quart (M ^{rs})	du Quart		
318	de Lucinge Fauquier (Prin ^c)	de St. Biezen Belin		
319	Maiche Joseph	de Pirmis		
320	Maillard Emile	de Chateau du Loir		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Manceau Jacques	délégué de Ligron		
322	Marchand	de St. Rigomer des Bbis		
323	Marchand Pierre	de Courtilliers		
324	Marichal	d'Arthezé		
325	Margot Jacques	de Grandchamp		
326	Maris Jacques	d'Évaille		
327	Martin	Conseiller d'arrondt à la Fliche		
328	Martin Elie	délégué d'Orzé		
329	Massot	Conseiller d'arrondt à Harolles les Bbis		
330	Mauge Louis	délégué de Lombron		
331	Mausion Eléstin	de Coulongé		
332	Ménard Ernest	de Congé sur Orne		
333	Menjet d'Elbonne Samuel	de Beille		
334	du Mesnil Raphaël	de Soulligné s. Ballon		
335	Métais Louis	de St. Gerotte		
336	Métisier Louis	de Cassillé		
337	Milcent Jacques	de la Chapelle d. Bény		
338	de Montesson René (M. S.)	Conseiller général à Soulligné s. Ballon		
339	Montreuil Henri	délégué de St. Marceau		
340	Moriceau Joseph	de Mézières s. Ballon		
341	Moriceau Pierre	de Sables		
342	Morineau Léon	de Bérus		
343	Moutin René	de Seauce		
344	Munier Numa	de Besse		
345	Nouvelière	Conseiller d'arrondt à Pruilli l'Équille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
346	Ogier d'Éry	délégué de St-Parac		
347	Ory Joseph	de Chemire le Gaudin		
348	Paget René	de Marcit en Ch ^e		
349	Paignani Léopold	de Saigny s. Crève		
350	Paillard Lucien	Député à Montbizot		
351	Pancher	délégué de Neuvy en Ch ^e		
352	Papin Frédéric	de Jupilles		
353	Passavant	de St-Jean d'Essé		
354	Passe Noël	de Beaumont sur Sarthe		
355	Pasteau	Conseiller d'arrond ^{mt} à Parcé		
356	Patault Denis	délégué de Prévelles		
357	Pary Henri	de St-Gervais les V. e		
358	Péan Pierre	de St-Gabine		
359	Péan Victor	de Sourray sur Loire		
360	Percheron Victor	de Montabon		
361	Petit Michel	de St-Pélerin		
362	Philippe Louis	de Noitron		
363	Piau Jean	de Luceau		
364	Pichard	Conseiller général à St-Calais		
365	Pichon Augustin	délégué à Montbizot		
366	Pichon Louis	de la Genèrche		
367	Pineau	de Coulaines		
368	Pineau René	de Fontaines		
369	Pinot Jean-fois	de la Chapelle St-Aubin		
370	Pion François	du Pe		

NÚMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
371	Pivron Alexis	délégué de Nézeroy		
372	Plady Félix	id d'Avesnes		
373	Plais	Conseiller d'arrond ^{mt} à St-Michel de Ch.		
374	Plard	délégué de Cures		
375	Pommier François	id de Soulligné s. Vallon		
376	Poupet	Conseiller d'arrond ^{mt} à Aincou		
377	Poupon	Conseiller d'arrond ^{mt} au Quart		
378	Poussin	délégué de Flé		
379	Poussin Louis	id de Beaumont près de Coucy		
380	Poussin Victor	de Lavernat		
381	Prevet Pierre	de Gesnes le Grand		
382	Quetin	de Ponce		
383	Raigue Adolphe	de St-Aignan		
384	Rolle Florent	de Solton		
385	Rattier Paul	de Rouesse Fontaine		
386	Ravaze	de Mars		
387	Revet Louis	de Mulbanne		
388	Renard	Ce gal à St-Jacques du Lorain		
389	Renard Pierre	délégué de Saas		
390	Renouveau Chiodore	id d'Allennes		
391	Renault Bazile	de Courcival		
392	Repin Pierre	de Conlie		
393	Retif	de Sablé		
394	Richard	de Tye		
395	Richard Chiodule	de la Ferté Bernard		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
396	Richer Arsène	délégué de Cherisay		
397	Richer Pierre	de Choire sur Linan		
398	de Rincquesen Louis	de Souilles		
399	Rivière	de St Paul le Gaultier		
400	Robert François	de Semur		
401	Roche	de Massigné		
402	de la Rocheboucaud duc de Bisaccia	Député, au Barnettable		
403	Roche Tridore	délégué de Poëzé		
404	Roche Louis	de Ferce		
405	Roche Victor	d'Arnage		
406	de Roger de Nicotay (1842)	de Montfort		
407	Romet Louis	de Choigné		
408	Roncière	de Solnay		
409	Rondeau Louis	de Pozé le Robert		
410	de Rouge (1842)	de Préigné		
411	Rousseau Édouard	de Champrond		
412	Rousseau Louis	de Prunelle Chéris		
413	Rouzy Louis	de Bethon		
414	Roubillard	Député au Mans		
415	de Rouille (1842)	délégué de Bernay		
416	de St. Cher	Conseiller d'arrond. à St Jean d'Assé		
417	Sarce Napoléon	délégué d'Yzère le Pôlin		
418	Sarce Victor	de Mayer		
419	Seguin Tridore	de Courgenis		
420	Serisay Louis	de St Mars la Brière		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
421	Lorin	Conseiller d'arrondissement à St. Maixent		
422	Loulard	délégué de Presson		
423	Loulard Prosper	de Maisonnelle		
424	Luffice Alphonse	de Neuillé-le Galois		
425	Cacheau Auguste	de St. Martin des Monts		
426	Caranne	de Lourdeval		
427	Bertereau Louis	de Lisse'. s. Ballon		
428	Bessier	de Craynes en Che		
429	Bessier Gabriel	de Chasse'		
430	Bessier Lévêque	de la Fresnaye		
431	Bessier René	de Champfleu		
432	Chobault Théodore	de Fanon		
433	Chireau Jacques	de Lougé-le Ganclon		
434	Ciratay Sidon	de Chantenay		
435	Cocoy (de)	de Beillé'		
436	Couchard	de Somfront en Che		
437	Couchard	de Sillé-le-Gme		
438	Craxler Ernest	de Chenu		
439	Crezain René	de St. Julien		
440	Croimauze Jean	de Joué en Che		
441	Crotte de Maisonneuve	de Coullans		
442	Crouvi' Félix	de St. Calais		
443	Curguavis Pierre	de Bousse		
444	Sade' Constant	de Courgenard		
445	Salle' Auguste	de Nalicorne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
446	Sallec Victor	délégué de St. Cornille		
447	Saslin Julien	de St Aubigne		
448	Sathaire (de)	de la Chapelle Gadgoin		
449	de Sauguyon Adolphe	de Neuville s. Sarthe		
450	Vaumoron	des D'arrond ^{ts} de Lucy Pringé		
451	de Viennay	délégué de Juillé		
452	de Viennay (Cte)	de du Val		
453	Violette Julien	de St. Calvez en Savennais		
454	Violette Cléophile	de St. Bemy des Monts		
455	Voisin Michel	de Chateau le hermitage		
456	Wille Henri	de la Lize		
457	Ysard Pierre	de Segrie		
458	Rougetel Simon	de Harollette	Gautier Alfred	l'élection de M. Rougetel a été annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 2 janvier 1882.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
(The table body is empty and crossed out with a diagonal line from the top-left to the bottom-right corner.)				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A M *Mons*

, le 31 Décembre 1881.

J. Chaproy

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement du Mans					
Canton de Ballon					
Ballon	Fouanon	accepté	Haridouin	accepté	
Beaufay	Blin Jean	id	Bourgeteau Jean	id	
Courcebaups	Deslandes Julien	id	Nicolas Louis	id	
Courcemon	Lebouleux Julien	accepté	Blin Constant	accepté	
Guierche (la)	Pichon Louis	accepté	Gallet Eugène	accepté	
Jammes. S. Sarthe (18 ^e)	Chappée Amand	id	Drouin Pierre	id	
Jean d'Assé	Passavant	id	Chaudet	id	
Joué l'abbé	Bigot Joseph	id	Egon Jean	id	
Mars. S. Ballon (18 ^e)	Gagnebien Almire	accepté	Lamoureux Félix	accepté	
Montbizot	Pichon Augustin	accepté	Sécluy Auguste	accepté	
Souille	Courboulay	id	Perrucher	id	
Souligné. S. Ballon	du Mesnil Raphaël	id	Troissart Adolphe	id	
Suille	de Corey	accepté	Ménard	accepté	
Canton de Conlie					
Bernay	Suille (1 ^{re})	accepté	Jupin Piet	accepté	
Chapelle St. Jory (2 ^e)	Leunay Jouis	id	Criot Ambrose	id	
Conlie	Béjün Pierre	accepté	Pioger Alexandre	accepté	
Cures	Plard	id	Bruneau Jean	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Comlie (suite)					
Lezay	Coulon François	accepté	Bezannier Michel	accepté	
Somproux en Ch.	Couchard	accepté	Gandon Casimir	accepté	
Lavardin	Lefort Gustave	accepté	Debray Frédéric	accepté	
Mezières. s.	Huet Florian	id	Blavette Louis	id	
^{Lavardin} Neuwillalais	Corbin Paul	id	Berger René	id	
Neury en Ch.	Pancher	id	Liger	id	
Quinte (La)	Courvaulle Louis	id	Bruneau René	id	
Ruillé en Ch.	Buon Victor	id	Huet Victor	id	
Sabine (St.)	Péan Pierre	id	Chaudet Clément	id	
Symphorien (St.)	Donnet	id	Meffray	id	
Cennie	Bellanger J. B.	id	Bouttier Joseph	id	
Canton de Commoys					
Biez en Belin (12)	Lucinge Paucigny (Prince de)	accepté	Drouet	id	
Brette	Bourgois Julien	id	Carreau Paul	id	
Commoys	Desnos	accepté	Blossier	accepté	
Gervais en Belin (12)	Chesnier Pierre	id	Poussin Léon	id	
Saigne en Belin	Sollivet Augustin	accepté	Touqueray Adolphe	accepté	
Maigne	Bourge Joseph	id	Barricr Frédéric	id	
St. d'Outille (12)	Lambert Louis	id	Touqueray Auguste	id	
Moncé en Belin	Daquet Auguste	id	Poussier Louis	id	
Nulhanne	Baret Louis	id	Leroy Victor	id	
Ouen en Belin (12)	Gorges Clément	id	Bruneau René	id	
Beloché	Berger François	id	Boulay Louis	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Loué					
Amné	Touret Jean	accepté	Moury Jean	accepté	
Auvers. S. Montfaucon	Leproust Julien	id	Noire Louis	id	
Brains	Gasse Victor	id	Dorizon Louis	id	
Chassillé	Houlot Alexis	id	Lequay Auguste	id	
Chemire-en-Charnie	Cornu Louis	accepté	Houdinière Henri	accepté	
Coulans	Brotte de Maisonneuve	accepté	Chiberge Jean	accepté	
Crammes en Ch.	Cessier	accepté	Cottin	accepté	
Genis d'Éques (1 ^{re})	Augury	accepté	Froger	accepté	
Epineu la Cherrière	Bourdin Jean	id	Bruncet Jean	id	
Joué en Ch.	Broimauz Jean	id	Hérisson Étienne	id	
Longnes	Tardin Pierre	accepté	Lesieur Auguste	accepté	Par arrêté du 13 26 1881 le Conseil de Préfecture a annulé l'élection de M. Tardin comme délégué de la
Loué	Bergault Auguste	accepté	Coutari Joseph	accepté	
Passillé	Loudrin Constant	id	Métivier Louis	id	Par arrêté du Conseil de Préfecture du 13 26 81 M. Métivier a été proclamé délégué et François délégué de la 2 ^e et Passillé
Sallon	Cosnard	accepté	Bousseau	accepté	Préfecture Louis a été M. Chauvin suppléant
Le Mans 1 ^{er}					
Le Mans	Ravazé	accepté	Leballeur	accepté	
Arnage	Roche Victor	accepté	Cardieu Gustave	accepté	
Containes	Pineau	id	Gouault Auguste	id	
Merrille S. Barth. de Saugayon	Augury Adolphe	accepté	Devrié Lucien	accepté	
Paracé (1 ^{re})	Ogier d'Iry	id	Ligneul Ernest	id	
Targe	Delahaye Charles	accepté	Coulon Étienne	accepté	
Le Mans 2 ^e					
Allonnes	Benaudeau Théodore	accepté	Laloue Honoré	accepté	
Chapelle St Aubin (2 ^e)	Pinot Jean Jean	id	Huguereau Auguste	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Mans 2 ^e (suite)					
Georges de Bois (112)	Granirat Louis	accepté	Joubert Jules	accepté	
Pruille-le-Chief	Rousseau Louis	id	Martin Alphonse	id	
Rouillon	Chasteigner (C ^{te} de)	accepté	Marceau Alexis	accepté	
Saturnin (113)	Chauvet Julien	id	Bazoge René	id	
Le Mans 3 ^e Canton					
Signé	Troger Louis	accepté	Lalande Sidore	accepté	
Bazoge (La)	Housseau Ernest	accepté	Cordier Théophile	accepté	
Challes	Cordet Anthyme	id	Métais Alexandre	id	
Change	Bouriat	accepté	Langlais Victor	accepté	
Champaur	de Gastines	id	Provost	id	
Fay	d'Agoult (114)	id	Louzier François	id	
Milasse (La)	Hugueron Louis	id	Chaudet Arène	id	
Saigne t. Brigue	Tournier	accepté	Su Bois Charles	accepté	
Rouaudin	Fouquet Mathurin	id	Huon Joseph	id	
Saigne t. Brigue	Paignard Léopold	accepté	Beauté François	accepté	
Orange	Grandval (de)	accepté	Cherouvrier Joseph	accepté	
Yrie t. Brigue	Laborde (B ^{on} de)	accepté	Godivier Armand	accepté	
Canton de Montfort					
Ardenay	Geslin Charles	accepté	Bouhours Auguste	accepté	
Breit (Le)	Lomè Julien	accepté	Poupon Félix	accepté	
C'lerin (St)	Petit Michel	id	Lapoutoire Joseph	id	
Champagne	Leproust Alphonse	id	Mortier Emmanuel	id	
Connerre	Guilmet	accepté	Sady Blotteau	accepté	
Corneille (St)	Gallé Victor	id	Talé Louis	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Montfort (suite)					
Fiavines	Pineau René	accepté	Lebert Victor	accepté	
Lombron	Maugé Louis	id	Herve François	id	
Neau la Brière (1 ^{re})	Serisay Louis	accepté	Papin Alexis	accepté	
Montfort	Roger de Nicolay (2 ^{de} de)	accepté	Quelquyeu	accepté	
Muille le Talais	Suppice Alphonse	accepté	Poupon Auguste	accepté	
Pont de Genmes	Chancret Gaston	accepté	Tousselin Armand	accepté	
Ville le Philippe	Lubois Pierre	id	Garnier Pierre	id	
Soulitrie	Chevreaux Jean	accepté	Lavi Ferdinand	accepté	
Surponch	Drugéon Baptiste	id	Boulay Julien	id	
Corce	Foussard	id	Marbonne	id	
Canton de Ville le Guillaume					
Crissé	Cumont (1 ^{er} de)	accepté	Bihoreau	accepté	
Grez (Le)	Che'var	accepté	La Chambre	accepté	
Mont St-Jean	Dreux-Breze (2 ^{de} de)	accepté	Lejert François	accepté	
Neuville	Aguilé Louis	id	Guibé Adolphe	id	
Paremaes	Coutelle Joseph	accepté	Coutelle René	accepté	
Peze le Robert	Pondeau Louis	accepté	Morin François	accepté	
Remy de Ville (1 ^{er})	Chevalier	accepté	Serouelle Auguste	accepté	
Rouesse vasse	Beucher Augustin	id	Boissard Charles	id	
Romez	Guilleu Louis	accepté	Liger Eugène	accepté	
Ville le G ^{re}	Couchard	accepté	Chibault	accepté	
Canton de la Turge					
Chemire le Gaudin	Ory Joseph	accepté	Lefèvre Albin	accepté	
Etival lez le mouin	Loyer Jules	accepté	Lorizon Constant	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de la Suze (suite)					
Ville'	Garnier	accepté	Crudelle	accepté	
Guécé-lard	Lebattoux René	id	Langeron Ambroise	id	
Louplande	Dezille Alexandre	accepté	Lefèvre Pierre	accepté	
Parigné-le-Polain	Godefroy pois	id	Jamin Pierre	id	
Roëze'	Roche Sidore	id	Houneau Julien	id	
Souligné-sous vallon	Pommier pois	accepté	Lebailly Augustin	accepté	
Spay	Grosbois Charles	id	Lebattoux Eugène	id	
Suze (La)	Wille Henri	accepté	Houlbert pois	accepté	
Saires	Blanchard	id	Crudelle	id	
Arrondissement de Mamers					
Canton de Beaumont-sur-Sarthe					
Assé-le-Ribout	Chevallier Constant	accepté	Hérissé Pierre	accepté	
Beaumont-s-Sarthe	Passe Noël	accepté	Fleury Philippe	accepté	
Cherance'	Brissard Pierre	accepté	Amiard Julien	accepté	
Christophe-du Zambes (17)	Desnos Gabriel	accepté	Royer René	accepté	
Coulombiers	Laumonier Armand	id	Bastien Napoléon	id	
Loiselles	Lemoine Joseph	id	Houssier Léon	id	
Germain de la Courde (17)	Désaut Julien	accepté	Gourdin Pierre	accepté	
Guillé	Piennoy (de)	accepté	Lenardeuse	accepté	
Marséan (17)	Montreuil Henri	id	Pichon Louis	id	
Marsché'	d'Angély	accepté	Percheron	accepté	
Piace'	Garnier Louis	accepté	Chanteloup Louis	accepté	
Ségrie	Ysard Pierre	accepté	Jarry Julien	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Beaumont s. Sarthe (2me)					
Bronches (Le)	Geslin Julien	accepte	Geslin Alexandre	accepte	
Sernie	Letessier Julien	id	Bilard Ernest	id	
Sivon	Couillaud Gustave	id	Loyer Louis	id	
Canton de Bonnetable					
Aulaines	Hoyes	accepte	Pasquier	refuse	Bulot Mathias élu suppléant le 8 remplacement de M.
Bonnetable	Conte Marc	accepte	Gohon Etienne	accepte	
Briosne	Ernauld Louis	accepte	Erard Michel	accepte	
Courcival	Renauld Bazile	accepte	Mastard Louis	accepte	
Georges du Rozay (1 ^{er})	Lépinette Jacques	accepte	Lechat Florent	accepte	
Jauze	Godefroy Albert	accepte	Beaumont-Edouard	accepte	
Nogent le Bernard	Selante Georges	accepte	Ligot Eugène	accepte	
Rouperroux	Carre René	id	Ernauld Julien	id	
Sables	Moriceau Pierre	id	Ray Esaire	id	
Perreault	Guittoger Eugène	id	Ernauld Théophile	id	
Canton de la Ferté-Bernard					
Antoine de Rueheport (1 ^{er})	Aubry Lecomte	accepte	Benoist Dominique	accepte	
Aubin des Coudrais (1 ^{er})	Blanchard Louis Etienne	accepte	Blanchard Louis	accepte	
Arze	Durand Louis	id	Peuvret René	id	
Chapelle du Bois	Collet	accepte	Patault	accepte	
Cherre	Boinet Eugène	accepte	Ménager Paul	accepte	
Cherreau	Coupeau Dominique	id	Couronne Joseph	accepte	
Cormes	Bajon Louis	id	Sebray Paul	id	
Schault	Delonlay Georges	id	Beaudry Jacques	id	
Ferté Bernard (La)	Richard Théodore	accepte	Coupey Arthur	accepte	

26^{me} 1881 in
Pasquier

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de la Ferté Bernard (suite)					
Martin des Monts (1 ^{re})	Cochéau Auguste	accepte	Cochéau Eugène	accepte	
Prival	Gouhier René	id	Detorsay Stanislas	id	
Louvigné s. Mont	Callu Emile	accepte	Larommeau Auguste	accepte	
Chêligny	Bergeon Basile	id	Lequay Jules	id	
Villaines la Gonnais	Duc Alexandre	id	Golet Pierre	id	
Canton de D'eresmay					
Assi le Boisne	Beaurépos (C ^{te} de)	accepte	Boustin Pierre	accepte	
Aubri de Loquignay (1 ^{re})	Galpin Claude	accepte	Le Loup Constant	accepte	
Douillet	de Rincquesen Louis	accepte	Corbin Julien	accepte	
Dresnay	Tannin	accepte	Grignon	accepte	
Georges le Gaultier (1 ^{re})	Dessartre Jacques	id	Perrier René	id	
Léonard des Bois (1 ^{re})	Couvé Jean	accepte	Touatet Joseph	accepte	
Montbron	Philippe Louis	accepte	Cosson Hortense	accepte	Par arrêté du 13 X 81 l'élection de M. Cosson Hortense a été annulée par le Conseil de Préfecture
Montrenil le Châtel	Beauclair michel	id	Huron Joseph	accepte	
Ouën de Mimbré (1 ^{re})	Derouet Pierre	accepte	Beauce Magloire	accepte	Par arrêté du 13 X 81 l'élection de M. Derouet a été annulée l'élection de M. Derouet.
Paul le Gaultier (1 ^{re})	Rivière	accepte	Chesnays	accepte	
Loupié le Grand	Chireau Jacques	accepte	Bernier Charles	accepte	
Gréteur (1 ^{re})	Crezain René	id	Proyer Louis	id	
Canton de la D'eresmaye					
Aillières	d'Aillières Etienne	accepte	Guilmoin François	accepte	
Aulneaux (1 ^{re})	Chable François	id	Langlais Louis	id	
Beauvoir	Guimard René	accepte	Collin Louis	id	Par arrêté du Conseil de Préfecture du 13 X 81 l'élection de M. Guimard a été annulée
Bléres	Germond	accepte	Gautray Désiré	accepte	
Chasse	Cassier Gabriel	id	Marchand Charles	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de la Fresnoye (suite)					
Chenay	Toubert Eugène	accepte	Barbot Alexandre	accepte	
Fresnoye (la)	Cessier Léopold	accepte	Henriet René	accepte	Par arrêté du 13 ^h de la Préfecture a rejeté du Sr. Potier contre les 27 g ^h 1881.
Lignières la Carolle	Hupier Lucien	accepte	Couchard Jean	accepte	
Louzes	Bourgeteau Ernest	accepte	Fleury Alexandre	accepte	
Montigny Le Comte		id	Leloup	id	
Neufchatel	Brunet Pierre	id	Leroux fois	id	
Rigomer des Bois (1 ^{re})	Marchand	id	Ledoux fois	id	Par arrêté du 13 ^h de la Préfecture a validé M. Marchand délégué de M. Ledoux fois
Rouille	Desrochers Adolphe	accepte	Momet Aphonse	accepte	1881 le Conseil d'élection de ce délégué suppléant.
Canton de Nemers					
Calz en Saunoy	Viollette Julien	accepte	Brissard Léon	accepte	
Champaisans	Coutelle fois	accepte	Poussin Louis	accepte	
Commerveil	Legendre Léon	accepte	Cessier Louis	accepte	
Contilly	Fromont (de) Paul Henri	accepte	Houel fois	accepte	
Contres	Durand Jean	accepte	Rousseau Jean	accepte	
Cosme de Vair (1 ^{re})	Guérin Louis	id	Lannay Auguste	id	
Longis (1 ^{re})	Touaux fois	accepte	Clement Jacques	accepte	
Louviigny	Guéhenneuc (de)	id	Charpentier	id	
Nemers	Granger Charles	accepte	Mauny Henri	accepte	
Marollette	Rougetel Simon	id	Bardire Jean	id	Par arrêté du Conseil de Préfecture du 13 ^h 1881 l'élection de M. M. Bougetel et Badaine a été annulée. Il a été procédé a de nouvelles élections: M. Rougetel a été élu délégué le 18 ^h et M. Gantier Alfred a été nommé suppléant le même mois. - Par arrêté du Conseil de Préfecture du 2 ^g janvier 1882 l'élection de M. Rougetel a été de nouveau annulée.
Nées (Les)	Lenoir Camille	accepte	Héault Jean	accepte	
Panon	Chebault Etiennedore	accepte	Bouteiller Louis	accepte	
Pierre en Vernois (1 ^{re})	Beauté Louis	id	Bellessort Jacques	id	
Pizieux	Bouton René	accepte	Lacroix Jean	accepte	
Remy des Monts (1 ^{re})	Viollette Etiennophile	id	Blanchard Louis	accepte	

Non
élu
1^{er}
alide

1^{er}
alide

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Marners (suite)					
Remy de Plain (1 ^{re})	Guy	accepte	Noire	accepte	
Saarnes	Chamroux Auguste	accepte	Lenoir Pince	accepte	Par arrêté du 13 ^{ème} 81 le Conseil de Préfecture a l'élection de M. Lenoir Prinçipe
Sat (Le)	Siennay (1 ^{re} de)	id	Ysard	id	
Sézot	Bouteiller Louis	accepte	Couret Auguste	accepte	
Villaines la Caulle	Godet-Grousse	accepte	Boucher Jacques	accepte	
Saint-Luc	Boulay François	accepte	Lagron Léon	accepte	
Canton de Marolles le Braults					
Signan (1 ^{re})	Rodique Adolphe	accepte	Combis	accepte	
Arènes	Flahy Félix	accepte	Odillard François	accepte	
Conze s. orne	Menard Emat	id	Requoin François	id	
Courcains	Sequin Sidore	accepte	Pottier Eugène	accepte	
Dangeul	Gallixey (1 ^{re} de)	accepte	Guillon François	accepte	
Lisse s. Ballon	Certereau Louis	accepte	Bourguine René	accepte	
Luce s. Ballon	Boisseau Pierre	accepte	Beaufils Constant	accepte	
Marolles le Br.	Hodebourg Alexandre	accepte	Touquet Berly	accepte	
Meurci	Brisard Constant	accepte	Goulette Clément	accepte	
Mezières s. Ballon	Morieau Joseph	accepte	Cosme Pierre	accepte	
Monci en Saarnes	Lumur Jacques	accepte	Griger Jean	accepte	
Monhoudou	Colin Jorsant	accepte	Gasnier Eugène	accepte	
Mouray	Charencey (1 ^{re} de)	accepte	Baill Augustin	accepte	
Mouans	Gravier Arcade	accepte	Durat Jean	accepte	
Peray	Herbelin Jean	accepte	Pisard Constant	accepte	
Pont-houin	Courtemanche	accepte	Durport Victor	accepte	
Reue'	Brossard Adolphe	accepte	Noire François	accepte	
Choigne	Péromet Louis	accepte	Malassigne Jean	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Montmirail					
Champagnon	Rousseau Édouard	accepte	Lumur Auguste	accepte	
Courgenard	Sabé Constant	id	Gorget Eugène	id	
Grèze s. Boe	Dorel Alphonse	id	Leboucq Lucien	id	
Jean des Etelles (1 ^{re})	Goujet Louis	id	Plouze Joseph	id	
Lamnay	Boulay Tidore	id	Roger Benjamin	id	
Meixent (s ^t)	Gouchier Marin	id	Serre Joseph	id	
Melleray	Baron Alphonse	id	Polpre Auguste	id	
Montmirail	Tournier Eugène	id	Menard Adolphe	id	
Ughacq (s ^t)	Luceau Poly Louis	id	Drogin Alexandre	id	
Canton de St. Omer					
Ancinnes	Bosse Jean	accepte	Mallet Paul fils	accepte	
Arcomay	Dubois Louis	id	Louvière Louis	id	
Béru	Morineau Léon	id	Cravillet Auguste	id	
Béthon	Rouzy Louis	id	Louvet Esther	id	
Bourg le Roi	Lebaul Joseph	id	Leroyer Louis	id	
Champfleu	Cessier René	id	Godefroy Louis	id	
Chérisay	Richer Arène	id	Ducloux Floris	id	
Cherain (le)	Levasseur Hippolyte	id	Lehay Victor	id	
Fye	Richard	id	Molinier	id	
Hesnes le G.	Prézet Pierre	id	Guerreux Elie	id	
Grandchamp	Margot Jacques	id	Goulette Jean	id	
Livet	Caignou (de) Jules	id	Legendre Auguste	id	
Moulins le Carbomel	Bouret Vital	id	Buard François	id	
Oisseau (le Petit)	Blavette François	id	Louvet Jean	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de St. Patern (suite)					
Patern (St.)	Legros Jacques	accepte	Poirier Auguste	accepte	
Rouesse-Fontaine	Rattier Paul	id	Belloche François	id	
Choire's. Contemson	Jeslain Jean	id	Saugarny Henri	id	
Canton de Cuffé					
Beille'	Meyot d'Ebene Samuel	accepte	Huet Augustin	accepte	
Boësse-le-See	Austruy Antoine	id	Pennetier Jean	accepte	
Bosse (La)	Bergeot Louis	id	Blin Pierre	accepte	
Bouër	Lemotheux de Plessis	id	Celier	id	
Chapelle St. Bémy (La)	Milcent Jacques	id	Guibert François	id	
Genis des Courrais (St.)	Tuillard Adolphe	id	Dotin Julien	id	
Luneau	Gernot Jules	id	Legeay Jean	id	
Mailaire le Liern (St.)	Delion François	id	Benoist Pierre	id	
Luart (Le)	Luart (M ^{lle} de)	id	Poupart Julien	id	
Prévêlles	Patault Louis	id	Lapoutoire Eugène	id	
Secaux	Moulin Henri	id	Benoist Louis	id	
Cuffé'	Hodebourg de Verbois	id	Filleul Emile	id	
Souray s. l'huisme	Luart (M ^{lle} de) du)	id	Tournier Jacques	id	
Arrondissement de la Flèche					
Canton de Brulon					
Avesse'	Crard Joseph	accepte	Loudreux Alphonse	accepte	
Brulon	Guillier	accepte	Chevallier	id	
Chantenay	Biratay Sidore	id	Pichard Edouard	id	
Chevillè'	Sodais Pierre	id	Allain Raoul	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Brillon (suite)					
Christophe en Champagne (1 ^{re})	Granval Louis	accepte	Loger Louis	accepte	
Hercé	Rocher Louis	id	Bouet Louis	id	
Fontenay	Lebrun Henri	id	Clavier Alphonse	id	
Maigné	J'Andigné Jean Guy (1 ^{er})	id	Maiche Joseph	id	
Mareil en Che	Pageot René	id	Arthur Pierre	id	
Ouen en Che (1 ^{re})	Chorin Eugène	id	Denis Prosper	id	
Pierre de Bois (1 ^{re})	Goulvent Jean 1 ^{er}	id	Penchet Eugène	id	
Pirmit	Maiche Joseph	id	Puisset Frédéric	id	
Poillé	Brion Louis	id	Vincent Louis	id	
Passé	Drineau Jacques	id	Cézi Alphonse	id	
Sire	Blossier Pierre	id	Goupit	id	
Canton de la Flèche					
Bazouges	Bouchet Raoul	accepte	Deniau Joseph	accepte	
Chapelle d'Aligne (La)	Arthur François	id	Soussinet Jean Baptiste	id	
Cermont	de Linieres Edmond	id	Chaubry (Bon de)	id	
Cré	Lelong Eugène	id	Guays des Couches Julis	id	
Crosnières	Le Bret	id	de la Bouillerie	id	
Flèche (La)	Grollier	id	Fontaine	id	
German du Val (1 ^{re})	Lemercier	id	Greffier	id	de M. de M. Lemercier ne pouvant prendre pour à l'élection pour cause de maladie
Mareil à Loui	Cermont Gallierade (1 ^{er} de)	id	Chauffetean François	id	
Serron	Bodin Louis	id	Toucharé Louis	id	
Canton du Lude					
Brucière (La)	Beard michel	accepte	Robineau	accepte	
Chapelle aux Choux (La)	Boutrais Henri	id	Guichard Arthur	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton du Lude (suite)					
Chenu	Craxler Ernest	accepte	du Casse Robert	accepte	
Lisse s. le Lude	Bone Jean	id	Chappet Alexandre	id	
Germain d'Arcy	Bardet	id	Montrouss	id	
Luché-Pinçé	Brocherie Marin	id	Chaudet Jean	id	
Lude (le)	Laboreau	id	Reaubin	id	
Larigné s. le Lude	Lange Edouard	id	Poisson Pierre	id	
Choré	Lange François	id	Lenaît Charles	id	
Canton de Malicorne					
Athezé	Maréchal	accepte	Desforge	accepte	
Bailleul (le)	Jamin Frédéric	id	Denis Pierre	id	
Bousse	Curquais Pierre	id	Paris Pierre	id	
Courcelles	Chamillard de la Suze	id	Hœrre François	id	
Durcit	Joybert (Bon de)	id	Delaroux Alphonse	id	
Jean du Bois	Enou Grégoire	id	Lemaunier Henri	id	
Ligron	Manseau Jacques	id	Lebrun Pierre	id	
Malicorne	Sallé Auguste	id	Kuszkow Léopold	id	
Mézéray	Pirron Alexis	id	Leroy Clouis	id	
Boyer	Lebrun Théophile	id	Guenerie Baptiste	id	
Villaines s. Malicorne	Dubois Jacques	id	Bruncau Charles	id	
Canton de Mayet					
Subigné	Sartin Julien	id	Coujelle Pierre	id	
Coulongé	Mausion Edouard	id	Mingot Louis	id	
Lavernat	Poussin Victor	id	Garnier Clément	id	
Mayet	Sarci Victor	id	Bermeau Eugène	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Mayet (auk)					
Sarce'	Lange Adolphe	accepte	Billet Louis	accepte	
Saas	Benari Étienne	id	Robinseau Jérôme	id	
Verneille Chetif	Choquet Grégoire	id	Gay Jean	id	
Canton de Pontvallain					
Cerans Toulléville	Coudray Jules	accepte	Drouard Clément	accepte	
Château l'hermitage	Saisin Michel	id	Tournier Paul	id	
Fontaine St. Martin (La)	Gault Adolphe	id	Simon Paul	id	
Jean de la Motte (S. 37)	Bariller Frédéric	id	Lemercier Brossard	id	
Mansigné	Roche'	id	Boulidard	id	
Oize'	Martin Thé	id	Lepronst Pierre	id	
Pontvallain	Besnard Pierre	id	Filoleau Eugène	id	
Requevit	Touqueray Joseph	id	Leroux Augustin	id	
Yvre le Pôlin	Sarce' Napoléon	id	Lebrez Pierre	id	
Canton de Sablé					
Asnières	Girault André	accepte	Lelièvre Charles	accepte	
Auviers le hamon	Charnacci' J ^e (de)	id	Freulon Victor	id	
Avoise	Bastard d'Estang (J ^e de)	id	Roller Félix	id	
Courbillers	Marchand Pierre	id	Lesnos Jean	id	
Gastines	Cromier Louis	id	Mignot René	id	
Juigné s. Sarthe	Juigné' J ^e (de)	id	Martin François	id	
Louailles	Horpin Louis	id	Chaurin René	id	
Parcé'	Freulon Constant	id	Gallais Athanase	id	
Pé' (Le)	Pion François	id	Serouet Pierre	id	
Pince'	Lumans Claude	id	Lemonnier Louis	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Sablé (suite)					
Préigné	Rouge (8 ^{me} de)	accepte	Besse Charles	accepte	
Sablé	Relif	id	Coutard	id	
Solesmes	Lamy Jacques	id	Leobardy (de) Paul	id	
Sourigné's Sarthe	Boulay Louis	id	Lesage Frédéric	id	
Gion	Bordier Henriette	id	Senégon père	id	
Arrondissement de St. Calais					
Canton de Bouloire					
Bouloire	Barbier Eugène	accepte	Jourdain Alphonse	accepte	
Coudrecieux	Suisse Cabaret	id	Faussabry Adolphe	id	
Maisoncelles	Soulard Prosper	id	Soulard Florent	id	
Mars de Loquignay (11 ^{me})	Lebelle Prosper	id	Brossard Frédéric	id	
Michet de Charnigné (11 ^{me})	Leconte Alfred	id	Maupoussin Joseph	id	
Chorigné	Chauveau Léopold	id	Tannier Jacques	id	
Bresson	Soulard	id	Touveau	id	
Sotnay	Roncieri	id	Leroy René	id	
Canton de St. Calais					
Besse	Munier Emma	accepte	Bourgoin Charles	accepte	
Calais (11 ^{me})	Broue Félix	id	Pinguet Ernest	id	
Arrotte (11 ^{me})	Métais Louis	id	Mauduit Benjamin	id	
Chapelle du non (La)	Leconte Jacques	id	Fris Auguste	id	
Cogners	Fougeray Pierre	id	Héry Amiri	id	
Complons	Cheron Paul	id	Julliard Urbain	id	
Ecorpain	Courant François	id	Malloiseau Alphonse	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de l'Est Calais (suite)					
Craille	Muris Jacques	accepte	Chesnier Julien	accepte	
Gervais de Vie (st.)	Pasqy Henri	id	Lecours Henri	id	
Marolles	Guillonneau Jais	id	Boblet Barnabé	id	
Montaille	Blau Henri	id	Mauduit Adolphe	id	
Osmane (st.)	Hubert Benjamin	id	L'hermitte Adolphe	id	
Rahay	Schermann	id	Mauclet	id	
Sonce	Grucan Almie	id	Lecointe Alban	id	
Canton de la Charte					
Beaumont la Chartre	Deslandes Eugène	accepte	Moquet Théophile	accepte	
Chahaignes	Durand Jean	id	Lefebvre Raymond	id	
Chapelle Langain	Sathaire	id	Loyau Auguste	id	
Chartre (La)	Cléret	id	Corroy	id	
Thomme (L)	Housseau Paul	id	Moulinet Louis	id	
Larenay	Baglan Louis	id	Chaurin Louis	id	
Marcon	Dousseau Louis	id	Haurteloup Victor	id	
Ponce	Quetin	id	Cocheumeau	id	
Ruilli's. Lou	Besnard Désiré	id	Serre Maxime	id	
Canton de Chateau du Loir					
Beaumont pied de loup	Poussin Louis	accepte	Leloup Henri	accepte	
Chateau du Loir	Maillard Emile	id	Rottier Pierre	id	
Lissay s. Courtilles	Bougea Maurice	id	Bessier Prosper	id	
Flée	Poussin	id	Boutier	id	
Jupilles	Pupin Frédéric	id	Hardy Pierre	id	
Luceau	Piau Jean	id	Brault René	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Chateaufort du Loire (suite)					
Montabon	Percheron Victor	accepte	Defuis Pierre	accepte	
Nogent s. Loi	Bourgeois J.	id	Jouanneau	id	
Pierre de Chevilly	Hotton Baptiste	id	Bouveau Joseph	id	
Choire' au Lion	Richer Pierre	id	Foussard Louis	id	
Sourroy s. Loi	Pean Victor	id	Cartreau Barthelemy	id	
Canton du h ^t Lucé					
Courdemanche	Caranne	accepte	Busson Lucien	accepte	
Georges de la Coue	Cornille Joseph	id	Luthier Henri	id	
Grand Lucé (s)	Blateau Charles	id	Dufeu Jean Baptiste	id	
Montreuil le Henri	Balzard Henri	id	Crosnier Louis	id	
Pierre du Loroux	Gautron Julien	id	Chauveau Prosper	id	
Pruille l'Équille	Bordron Auguste	id	Boussion J. Baptiste	id	
Sillaines s. Lucé	Chouteau Julien	id	Bellanger Jacques	id	
Vincens du Loroux (s)	Grenet	id	Chevalier	id	
Canton de Vitray					
Berfay	Coudray Jacques	accepte	Fourmy Francois	accepte	
Boston	Rolle Florent	id	Beaurais Louis	id	M. Beaurais Louis est décédé
Savare'	Bezard Augustin	id	Plouze Constant	id	
Semur	Robert pois	id	Chambrier Jean	id	
Valennes	Hallery Eugène	id	Faussabry pois	id	
S. Braye	Gaudry Louis	id	Cheminais Julien	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
/					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

Au Mans, le cinq décembre 1881.

Le préfet,

J. Chaproy

DÉPARTEMENT

de *la Sarthe*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *148* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

Lettres A à C.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	d'Agoult (M ^{ie}) délégué Jard		/			
2	Aquilé Louis délégué Nouvellet		/			
3	d'Aillères Étienne délégué Aillères		/			
4	d'Aillères Fernand conseiller général		/			
5	Morinam délégué Rabray		/			
6	d'Andigné Georges (C ^{te}) délégué Maigne		/			
7	d'Angély conseiller général		/			
8	d'Angély délégué Marché		/			
9	Arthuis François délégué La Chapelle d'Aigné		/			
10	Aubry Lucien délégué St Antoine à Rochefort		/			
11	Auquy délégué St Denis à Orgues		/			
12	Austruy Antoine délégué Boisse à Se		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	<i>d'Aux (M^{re}) Conseiller général</i>		/			
14	<i>Bachelot conseiller d'arrondissement</i>		/			
15	<i>Rageson Karib Belgique Châtigny</i>		/			
16	<i>Raglan Louis Belgique Lavehaye</i>	<i>Chamuis Louis, en Remplacem^t M^r Raglan empêche de se présenter</i>	/			
17	<i>Rajon Louis Belgique Cormet</i>		/			
18	<i>Ralzard René Belgique Montreuil-b-Henri</i>		/			
19	<i>Barbay conseiller général</i>		/			
20	<i>Barbier conseiller général</i>		/			
21	<i>Barbier Eugène délégué Bouloire</i>		/			
22	<i>Bardet conseiller d'arrondissement</i>		/			
23	<i>Bardet Belgique St-Germain s-Hu</i>		/			
24	<i>Bariller Frédéric Belgique St-Jean de la Motte</i>		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Baron Alphonse Belgique Melleray		/			
26	Barrault, conseiller d'arrondissement		/			
27	de Bastard d'Estang Belgique Avois		/			
28	Beauclair Michel Belgique Montreuil le Châtel		/			
29	de Beaumont Paul conseiller d'arrondissement					
30	de Beauvois (C ^t) Belgique Aisi - Boire		/			
31	Beauté Louis Belgique St. Lierre sur Ormes		/			
32	Bellanger Belgique Genne		/			
33	Bergault Auguste Belgique Louvain		/			
34	Bergeot Louis Belgique La Botte		/			
35	Berger François Belgique Beloeil		/			
36	Bernard conseiller d'arrondissement		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^{er} tour de scrutin	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
37	Bernard Desneux pêlicier Ruille-sur-Loire		/			
38	Bernard Linn pêlicier Fontvallain		/			
39	Benecher Augustin pêlicier Rouen-Vaux		/			
40	Bezard Augustin pêlicier Lavaud		/			
41	Bigot Joseph pêlicier Tours-l'Abbe		/			
42	Blanchard pêlicier Viviers		/			
43	Blanchard Louis pêlicier St. Aubin du Cordreau		/			
44	Blateau Charles pêlicier Grand-Sucé		/			
45	Blavette François pêlicier Cindau		/			
46	Bleu Henri pêlicier Montbelle		/			
47	Blin Jean pêlicier Beaufay		/			
48	Blossier Pierre pêlicier Vire		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bodin Louis Belgique Verrou		/			
50	Boinet Eugène Belgique Cherrie		/			
51	Bouneau Pierre Belgique Lucé d'Ballay		/			
52	Bone Jean Belgique Bitté sous le Lude		/			
53	Bordier Timothee Belgique Vion		/			
54	Bordron Auguste Belgique Fruille l'Equille		/			
55	Bossé Jean Belgique Ancinnes		/			
56	Bouchet Raoul Belgique Bazouges		/			
57	Bougeant Conseiller d'arrondissement		/			
58	Bouger Marcine Belgique Bissay sous Courcillon		/			
59	Boulay François Belgique St Vincent des Pres		/			
60	Boulay Sidore Belgique Lamnay		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Boulay Louis Belgique Louvignies-sud-aube		/			
62	Boullard Conseiller général		/			
63	Bowdin Jean Belgique Épines & Chevrouil		/			
64	Bourge Joseph Belgique à Marigny		/			
65	Bourge conseiller d'arrondissement		/			
66	Bourgeois Ernest Belgique Lourz		/			
67	Bourgois J. Rep ^t Belgique Nogent & Lor		/			
68	Bourgois Julien Belgique Brette		/			
69	Bourial Belgique Change	/	/			
70	Bouseiller Louis Belgique Vezos		/			
71	Bouton René Belgique Tizieu		/			
72	Boutrais Henri Belgique La Chapelle aux Choux		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bouttevin conseiller général					
74	Bouvet Vital Belgique Moulins & Carboneil		/			
75	Brard Miché Belgique La Brunière		/			
76	Brejeau conseiller d'arrondissement		/			
77	Briffault conseiller général		/			
78	Briou Louis Belgique Boille		/			
79	Brissard Constant Belgique Merville		/			
80	Brissard Pierre Belgique Chévrance		/			
81	Brocheru Marin Belgique Luchi. Pringe		/			
82	Brossard Adolphe Belgique Pomé		/			
83	Brunet Pierre Belgique Neufchâtel		/			
84	Bruon Victor Belgique Quillès en champ		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Caboreau délégué de Sude		/			
86	de Caignon Jules délégué de Sive		/			
87	Caillaux consul général		/			
88	Callu Emile délégué Soudier et Mère		/			
89	Carre René délégué Roussier		/			
90	Carreau conseiller d'arrondissement		/			
91	du Carr (M ^e) conseiller général		/			
92	Cavaignac conseiller d'arrondissement		/			
93	Chable François délégué de Sude		/			
94	Chaignon conseiller d'arrondissement		/			
95	de Chamillard de Sude délégué conseiller		/			
96	Champion conseiller général		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chamrous Auguste Belgique Saosnes		/			
98	Chancellet Gustave Belgique Pont de Gennevilliers		/			
99	Chappée Armand Belgique St. Lammes		/			
100	Charbonnier Conseiller Général		/			
101	Chardon Conseiller Général		/			
102	de Charencey (V ^{te}) Belgique Nauwais		/			
103	de Charmace (V ^{te}) Belgique Auvers (Chamon)		/			
104	de Chasteigner (C ^{te}) Belgique Rouillon		/			
105	Chaudet Julien Belgique St. Saturnin		/			
106	Chauveau Léopold Belgique Chorignee		/			
107	de Chavaignac (C ^{te}) Conseiller Général					
108	Chédor Belgique Leques par Sille		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Cheron Paul pêlicier conflans		/			
110	Chesnier Pierre pêlicier St-Gervais en Belin		/			
111	Chevallier Constant pêlicier Ass. C. Riboul		/			
112	Chevalier conseiller général		/			
113	Chevalier pêlicier St-Pierre de Sille		/			
114	Chevreaux Jean pêlicier Soultre		/			
115	Choquet Grégoire pêlicier Vernut C. Chetif		/			
116	Chorin Eugène pêlicier St-Omer en Champ.		/			
117	Chouteau Julien pêlicier Villaines-sous-Lucé		/			
118	Cléret pêlicier La Chartre		/			
119	de Clermont (C ^{te}) pêlicier Marais-sur-Loir		/			
120	Colin-Forsant pêlicier Monboudou		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Collet Belgique La Chapelle du Bois		/			
122	Collin Louis Suppléant du Belgique Beauvoir		/			
123	Côme Julien Belgique Le Breil		/			
124	Conte Marc Belgique Kornettable	Yoh. aus. ^{El. King} Remplaçant M. Conte, ^{Edm. de} Bureau	/			
125	Corbin Paul Belgique Neuwillalain		/			
126	Cordelle Conseiller Général		/			
127	Cordelle Anthyme Belgique Challes		/			
128	Cornelle Joseph Belgique St. Georges de la Cour		/			
129	Cornilleau Conseiller Général		/			
130	Cornu Louis Belgique Chemini-en-Charnie		/			
131	Cornard Belgique Vallon	Rousseau, ^{Adjoint} Suppléant	/			M. Cornard, malade, ne pourra prendre part au vote.
132	Coudray Jacques Belgique Borsay		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Coudray Jules Belgique Cérans-Fouilletourdes		/			
134	Couillaux Gustave Belgique Vivoins		/			
135	Coulon François Belgique Segré		/			
136	Coupeau Dominique Belgique Cherreau		/			
137	Courant François Belgique Ecorpsam		/			
138	Courboulay Belgique Louillé		/			
139	de Courcival (M ^{re}) Conseiller d'arrondissement		/			
140	Courtemanche Belgique Pontbournin		/			
141	Courtilleur Conseiller général		/			
142	Courveaule Louis Belgique La Quinte		/			
143	Cousturier Conseiller général		/			
144	Coustelle François Belgique Charnpaignant		/			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 148 électeurs.

Au Mans, le 3 Janvier 1872.

Le Préfet,

J. Chapuis

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent Quarante Cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signatures]
M^{rs} Agout
Richard

DÉPARTEMENT

de *la Sarthe*

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 149 à 318 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
lettres D à L.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1119	Maquet Auguste Pèlerin Mancé en Belin		J. B.			
1120	Marquis Conseiller d'arrondissement		J. B.			
1121	Delahaye Charles Pèlerin Targe		J. B.			
1122	Delanté Georges Pèlerin Nogent & Bonnaud		J. B.			
1123	Delion François Pèlerin St. Philain & Lierra		J. B.			
1124	Delonlay Georges Pèlerin Dehault		J. B.			
1125	Derouet Julien Pèlerin St. Germain des Coura		J. B.			
1126	Derouet Pierre Pèlerin St. Omer & Membre		J. B.			
1127	Deseyne Conseiller d'arrondissement		J. B.			
1128	Deslandes Eugène Pèlerin Beaumont & Charbu		J. B.			
1129	Deslandes Julien Pèlerin Courciboef		J. B.			
1130	Desnos Pèlerin Ecomroy		J. B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Besnos Gabriel Délégué St. Christophe du Sambek		<i>[Signature]</i>			
162	Berrochers Adolphe Délégué Roulle		<i>[Signature]</i>			
163	Bemartre Jacques Délégué St. Georges & Gaultier		<i>[Signature]</i>			
164	Bezille Alexandre Délégué Coulplande		<i>[Signature]</i>			
165	Bonnest Délégué St. Symphonin		<i>[Signature]</i>			
166	Borel Alphonse Délégué Griez-sur-Roe		<i>[Signature]</i>			
167	Bousseau Louis Délégué Marçon		<i>[Signature]</i>			
168	de Broux-Breze (V ^{le}) Délégué Mont-Saint-Jean		<i>[Signature]</i>			
169	Brouneau Jacques Délégué Casse		<i>[Signature]</i>			
170	Brouin conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
171	Brugeon Prosper Délégué Surfontaine	Boulay Julien Suppléant	<i>[Signature]</i>			Le M. Brugeon délégué faisant connaître son impossibilité d'assister au vote
172	Buis Jacques Délégué Villaines-sous-Malicorne		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Dubois Louis Beliqui Arennay		<i>JLB</i>			
174	Dubois Jean Beliqui St. Philippe		<i>JLB</i>			
175	Duc Maurice Beliqui Villainis la gonais		<i>JLB</i>			
176	Ducourjoly Louis Beliqui St. Ulphace		<i>JLB</i>			
177	Dumant Claude Beliqui Tince		<i>JLB</i>			
178	Dumme Jacques Beliqui Mouze en Sarnou		<i>JLB</i>			
179	Durand Jean Beliqui Chabodignes		<i>JLB</i>			
180	Durand Jean Beliqui Coubree		<i>JLB</i>			
181	Durand Louis Beliqui Avezj		<i>JLB</i>			
182	Ernou Gregoire Beliqui St. Jean du Bois		<i>JLB</i>			
183	Ernauld Louis Beliqui Priorn		<i>JLB</i>			
184	Erard Joseph Beliqui Avezje		<i>JLB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Jouanon pêlégué Ballon		<i>JH</i>			
186	Jougeray Sim pêlégué Cognem		<i>JH</i>			
187	Joulard Conseiller général		<i>JH</i>			
188	Jouqueray Joseph pêlégué Requiel		<i>JH</i>			
189	Jouquet Mathurin pêlégué Quandin		<i>JH</i>			
190	Jouvé Jean pêlégué Auvre		<i>JH</i>			
191	Journier pêlégué Pariqui l'Evêque		<i>JH</i>			
192	Journier Eugène pêlégué Montmirail		<i>JH</i>			
193	Joussard pêlégué Boce		<i>JH</i>			
194	Jreulon Constant pêlégué Parcel		<i>JH</i>			
195	Jroger Louis pêlégué Aigné		<i>JH</i>			
196	de Froment Paul Henri pêlégué Contilly		<i>JH</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Gagnebin Alvin Belgique St Mars-tour Ballon					
198	de Gallwey (ct.) Belgique Dangeul					
199	Galpin Claude Belgique St Aubin de Loquenay					
200	Galpin Gaston Conseiller Général					
201	Galpin Leopold Député					
202	Garnier Belgique Fille					
203	Garnier Louis Belgique Trace					
204	Gasse Victor Belgique Braine					
205	Gasselon Conseiller Général					
206	de Gastines Belgique Châmpoux					
207	Gaudry Louis Belgique Vibray					
208	Gault Adolphe Belgique La fontaine St Martin					








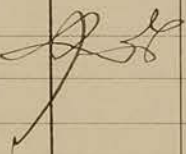
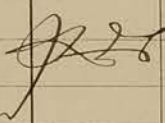
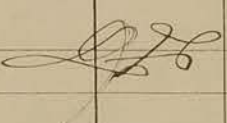
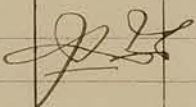
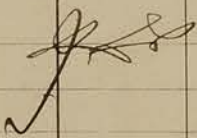
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
209	Gautron Julien Belgique S ^t Pierre de Lourou		<i>[Signature]</i>			
210	Gery Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
211	Germond Belgique S ^t Léger		<i>[Signature]</i>			
212	Gernot Jules Belgique Dunecan		<i>[Signature]</i>			
213	Geslin Charles Belgique Ardenas		<i>[Signature]</i>			
214	Geslin Julien Belgique S ^t Cronchett		<i>[Signature]</i>			
215	Girault André Belgique Amiers		<i>[Signature]</i>			
216	Godéfroy Albert Belgique Faurz		<i>[Signature]</i>			
217	Godéfroy François Belgique Faurz & Folin		<i>[Signature]</i>			
218	Godet-Grouse Belgique Villaines la Carolle		<i>[Signature]</i>			
219	Gorget Clément Belgique S ^t Ouen en Belin		<i>[Signature]</i>			
220	Goubier Marin Belgique S ^t Maient		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
221	Goubier René Délégué Féval					
222	Goulvent Jean Délégué St Pierre du Bois					
223	Goupit Louis Délégué St Jean du Esbelle					
224	de Grandval Délégué Crangé					
225	Grandval Louis Délégué St. Georges du Bois					
226	Grangeot Charles Délégué Marnes					
227	Grandval Louis Délégué St. Christophe en Ch. ^e					
228	Gravier Arcade Délégué Nouant					
229	Gressier Suppléant du Délégué St. Gervais du Val					
230	Grenet Délégué St. Vincent du Sours					
231	Grollier Délégué La Fleche	M. Fontaine Suppléant admis par décision du bureau				
232	Grosbois Charles Délégué Spay					


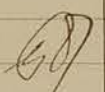
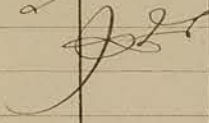

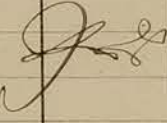
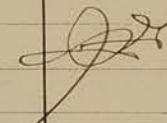

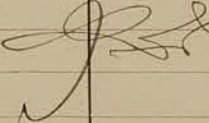
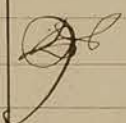
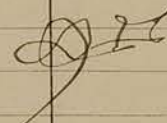
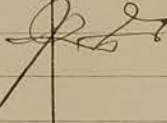
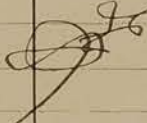
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
233	Gruau Alvin Belgique Vance					
234	de Guébencue Belgique Louvigny					
235	Guérin Louis Belgique St. Come & Naur					
236	Guilleu Louis Belgique Avez					
237	Guillier Belgique Brulon					
238	Guillonmeau François Belgique Marolle près St. Calais					
239	Guilmet Belgique Courverre					
240	Guithogee Eugène Belgique Verchault					
241	Guy Belgique St. Remy de Plain					
242	Habert Honoré Conseils d'arrondissement					
243	Haentjens Conseils Général					
244	Hallery Eugène Belgique Valennes					


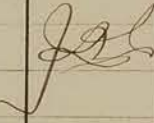
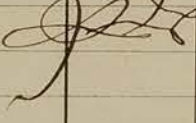
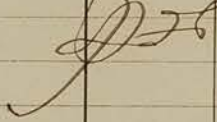
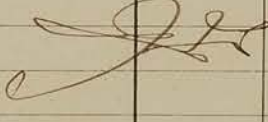

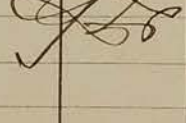
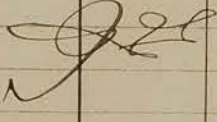
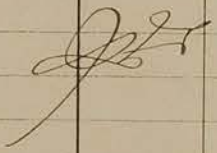
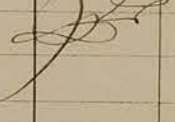
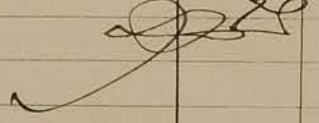
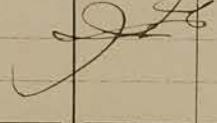
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
245	Hallon Belgique S ^r Turv de Chevilli		J. D.			
246	Hayer Belgique Aulaines		J. D.			
247	Hedin Conseiller d'arrondissement		J. D.			
248	Herbelin Jean Belgique Peray		J. D.			
249	Hodebourg Alvanov Belgique Marolle. G. Braullé		J. D.			
250	Hodebourg de Verbon Belgique Cuffé		J. D.			
251	Hospin Louis Belgique Couvilles		J.			
252	Housseau Ernest Belgique La Bazoge		J. D.			
253	Housseau Paul Belgique L'Homme		J. D.			
254	Hubert Benjamin Belgique S ^r ornau		J. D.			
255	Huet Conseiller d'arrondissement		J. D.			
256	Huet Flavien Belgique Miquin de Savardin		J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
257	Huguereau Louis Belgique La Mulin					
258	Hulot Alexis Belgique Charvillat					
259	Hupier Lucien Belgique Siquier la Carolle					
260	Huyter Conseiller d'arrondissement					
261	Tamin Frédéric Belgique La Bailluel					
262	Tamin Belgique Frusday					
263	Telain Jean Belgique Chovin d'Assensart					
264	Todelais Pierre Belgique Cheville					
265	Tollivet Augustin Belgique Laigny en Belm					
266	Toua François Belgique St. Longis					
267	Toubert Eugène Belgique Chenay					
268	Toune Cabaret Belgique Condrecieux					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
269	de Toybert pêlicier Duvil					
270	de Juigne (Ct.) pêlicier Juigne					
271	Tuillard Adolphe pêlicier S'occupe de Condrais					
272	de Laborde Bon pêlicier Vigne l'Evigne					
273	Lambert pêlicier S'occupe de outille					
274	Lamy conseiller s'occupe de					
275	Lamy Jacques pêlicier Solennes					
276	Lange Adolphe pêlicier Sance					
277	Lange Edouard pêlicier Sange de la Luce					
278	Lange Francis pêlicier Croue					
279	Laporte conseiller s'occupe de					
280	Latouche conseiller s'occupe de					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
281	Launoy Aimé Belgique Coulombiers		<i>[Signature]</i>			
282	Launoy François Belgique La Chapelle S'fraz		<i>[Signature]</i>			
283	Laurent Conseil général		<i>[Signature]</i>			
284	Lebattou René Belgique Guiclard		<i>[Signature]</i>			
285	Lebelle Prosper Belgique S' Mars au Locquenas		<i>[Signature]</i>			
286	Leboul Joseph Belgique Bourg-b. Roi		<i>[Signature]</i>			
287	Lebouloux Julien Belgique Courcennant		<i>[Signature]</i>			
288	LeBret Belgique Crossmies		<i>[Signature]</i>			
289	Lebrun Théophile Belgique Noyen		<i>[Signature]</i>			
290	Le Comte Belgique Montigny		<i>[Signature]</i>			
291	Le Comte Alfred Belgique S' Michel & Charaignes		<i>[Signature]</i>			
292	Le Comte Jacques Belgique La Chapelle Huon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
293	Leclerc Fernand Délégué Fontenay					
294	Leport Gustave Délégué Lavardin					
295	Legendre Léon Délégué Commerveil					
296	Leclerc Conseiller d'arrondissement					
297	Legros Jacques Délégué St. Patern					
298	Leclerc Eugène Délégué Cru					
299	Lemoine Joseph Délégué Bouceller					
300	Le Monnier Délégué					
301	Le Monnier de Lorère Gustave Conseiller d'arrondissement					
302	Lemoine du Plessis Délégué Bouier					
303	Lemoine Casimir Délégué La Meule					
304	Lepinette Jacques Délégué St. Georges du Riay					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
305	Lepoche conseiller général					
306	Leproust Alphonse délégué Champagne					
307	Leproust Julien délégué Auvray et Montfaucon					
308	Leroy conseiller d'arrondissement					
309	Lesnier Julien fils délégué Verme					
310	Levanneur Hippolyte délégué Le Chesnay					
311	Leveau Auguste suppléant du délégué Congres					
312	Levesque conseiller d'arrondissement					
313	Lignoul Paul conseiller d'arrondissement					
314	de Linières Edmond délégué Clermont					
315	Loyer Jules délégué Etrival et Lermans					
316	de Luart (C ^t) délégué Vouvray et Huison					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 170 électeurs.

Au Mans, le 3 Janvier 1842.

Le Préfet,

J. Chaproy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 170 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

E. Groussin

Les Scrutateurs,

P. Champier

J. Poirier

P. Biquin

A. Bourgeois

DÉPARTEMENT

de la Sarthe

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 319 à 458 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
Lettres M à Z.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
319	Maiche Joseph Délégué Furval		<i>[Signature]</i>			
320	Maillard Emile Délégué Château du Loir		<i>[Signature]</i>			
321	Manceau Jacques Délégué Ligron		<i>[Signature]</i>			
322	Marchand Délégué S. Rigomer s. Bois		<i>[Signature]</i>			
323	Marchand Pierre Délégué Courbillers		<i>[Signature]</i>			
324	Maréchal Délégué Artheze		<i>[Signature]</i>			
325	Margot Jacques Délégué Grandchamp		<i>[Signature]</i>			
326	Maris Jacques Délégué Evaille		<i>[Signature]</i>			
327	Martin Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
328	Martin Etie Délégué Oize		<i>[Signature]</i>			
329	Marrat Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
330	Maugé Louis Délégué Lombon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
331	Mauxion Albertin pêlicque Coulongé		<i>[Signature]</i>			
332	Ménard Ernest pêlicque Conze et omie		<i>[Signature]</i>			
333	Menjoz & Elbenn Samuel pêlicque Bulle		<i>[Signature]</i>			
334	du Mesnil Raphaël pêlicque Loutique et Ballon		<i>[Signature]</i>			
335	Métais Louis pêlicque S ^t . Cécotte		<i>[Signature]</i>			
336	Métivier Louis pêlicque Bassille		<i>[Signature]</i>			
337	Milcent Jacques pêlicque La chapelle S ^t . Henry		<i>[Signature]</i>			
338	de Moutesson René (M ^{re}) conseil général		<i>[Signature]</i>			
339	Montreuil Henri pêlicque S ^t . Marceau		<i>[Signature]</i>			
340	Moriceau Joseph pêlicque Mézère et Ballon		<i>[Signature]</i>			
341	Moriceau Pierre pêlicque Sabler		<i>[Signature]</i>			
342	Morineau Lion pêlicque Bérens		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^o tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
343	Moulin René Délégué Lecan		<i>dl</i>			
344	Munier-Nurma Délégué Besse		<i>dl</i>			
345	Nouvelière Conseiller d'arrond ^t		<i>dl</i>			
346	Ogier s ^t Jory Délégué s ^t Pavace		<i>dl</i>			
347	Ory Joseph Délégué Cherrire-l. gaudin		<i>dl</i>			
348	Pageot René Délégué Marcel en Champ ^s		<i>dl</i>			
349	Taignard Léopold Délégué Lavigue l'Écuise		<i>dl</i>			
350	Faillard-Suebin Délégué		<i>dl</i>			
351	Tancher Délégué Neuvy en Champ ^s		<i>dl</i>			
352	Papin Frédéric Délégué Lupiller		<i>dl</i>			
353	Passavant Délégué s ^t Jean s ^t Assé		<i>dl</i>			
354	Passé Noël Délégué Beaumont s ^t Sarthe		<i>dl</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
355	Pasteau Conseiller d'arrondissement					
356	Tatault Denis Délégué Trévillers					
357	Pavy Henri Délégué St. Germain de Vic					
358	Jean Pierre Délégué St. Sabine					
359	Jean Victor Délégué Vouvray d. Louv.					
360	Percheron Victor Délégué Montabon					
361	Petit Michel Délégué St. Célérin					
362	Philippe Louis Délégué Mortron					
363	Piau Jean Délégué Luceau					
364	Richard Conseiller général					
365	Pichon Augustin Délégué Montbizot					
366	Pichon Louis Délégué La Quierche					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
367	Pineau Délégue Coulaines		dg			
368	Pineau René Délégue Fâtines		dg			
369	Pinot Jean François Délégue La Chapelle P. Aubin		dg			
370	Pion François Délégue Le Pé		dg			
371	Pivron Alain Délégue Mézeray		dg			
372	Plady Félix Délégue Avesnes	M. Willard suppléant désigné par le Maire	dg			
373	Plais Conseiller d'arrondissement		dg			
374	Plard Délégue Cures		dg			
375	Pommier François Délégue Louligné Vallon		dg			
376	Poupet Conseiller d'arrondissement		dg			
377	Pousson Conseiller d'arrondissement		dg			
378	Poussin Délégue Flé		dg			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
379	Joussin Louis Beliqui Beaumont Pied de Bouc		dy			
380	Joussin Victor Beliqui Laventat		dy			
381	Prevel Jean Beliqui Genes - le Gauselin		dy			
382	Quetin Beliqui Torce		dy			
383	Radique Adolphe Beliqui St. Agnan		dy			
384	Ralle Florent Beliqui Pollon		dy			
385	Rattier Paul Beliqui Roussi-Jontain		dy			
386	Ravazi Beliqui au Mans		dy			
387	Ravel Louis Beliqui Mulsanne		dy			
388	Renard Conseiller Général		dy			
389	Renard Etienne Beliqui Vaas		dy			
390	Renardeau Chisoon Beliqui Mousses		dy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
391	Renault Bazile pêlicier Courival		<i>dl</i>			
392	Répin Linn pêlicier Combe		<i>dl</i>			
393	Révil pêlicier Sablé		<i>dl</i>			
394	Richard pêlicier fye		<i>dl</i>			
395	Richard Chouval pêlicier La Ferté Bernard		<i>dl</i>			
396	Richard Arsen pêlicier Cherisy		<i>dl</i>			
397	Richard Pierre pêlicier Chouvi d'Ornan		<i>dl</i>			
398	de Rincquesen Louis pêlicier Douvillet		<i>dl</i>			
399	Rivière pêlicier St Paul & Gaultier		<i>dl</i>			
400	Robert François pêlicier Serrur		<i>dl</i>			
401	Roche pêlicier Maurique		<i>dl</i>			
402	de la Rochefoucauld, dne de Bisaccia Député		<i>dl</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
403	Rocher Fidre Beliqu Roize		dy			
404	Rocher Louis Beliqu ferre		dy			
405	Rocher Victor Beliqu Arnaque		dy			
406	de Roger de Nicolay (Ct) Beliqu Moutfort		dy			
407	Romet Louis Beliqu le boigne		dy			
408	Roucière Beliqu Volnay		dy			
409	Rondeau Louis Beliqu Perze & Robert		dy			
410	de Rouge (Ct) Beliqu Fricque		dy			
411	Rousseau Edouard Beliqu Champrouel		dy			
412	Rousseau Louis Beliqu Fruille & Chiffel		dy			
413	Rouzey Louis Beliqu Bethon		dy			
414	Rubillard Beliqu		dy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^o tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
415	de Ruille (V ^h) Belgique Bernay	M. Gypsin suppléant	/			
416	de S ^t -Cher Conseiller parondissement		/			
417	Sarce Napoléon Belgique Vivie & Polin		/			
418	Sarce Victor Belgique Mayette		/			
419	Segouin Frédéric Belgique Covigain		/			
420	Serisay Louis Belgique S ^t Mars la Rivière		/			
421	Sorin Conseiller parouiss ^e		/			
422	Soulard Belgique Bresson		/			
423	Soulard Prosper Belgique Majancelle		/			
424	Suffici Alphonse Belgique Huille & Palais		/			
425	Cachean Auguste Belgique S ^t Martin s. Mont		/			
426	Caranne Belgique Cours Lemanche		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
427	Cortereau Louis Belgique Pons y Ballon		<i>dl</i>			
428	Cessier Belgique Craumes		<i>dl</i>			
429	Cessier gabriel Belgique Chasse		<i>dl</i>			
430	Cessier Lucien Belgique La presnaye		<i>dl</i>			
431	Cessier René Belgique champsleur		<i>dl</i>			
432	Chebault Phisore Belgique Taron		<i>dl</i>			
433	Chirau Jacques Belgique Longe l'ganelon		<i>dl</i>			
434	Viratay Hidre Belgique Chantenay		<i>dl</i>			
435	de Borey Belgique Culle	Ménard suppléant	<i>dl</i>			M. de Borey malade ne pourra prendre part au vote.
436	Couchard Belgique Pomproux en Champ		<i>dl</i>			
437	Couchard Belgique Lille l'g...		<i>dl</i>			
438	Craxler Ernest Belgique Chenne		<i>dl</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
439	Crezain René Belgique St-Victor					
440	Croimant Jean Belgique Foué en charme					
441	Crotte & Maismeur Belgique Coulans					
442	Crouve Félix Belgique St-Calais					
443	Curquais Léon Belgique Bourse					
444	Vade Constant Belgique Courgenard					
445	Vallee Auguste Belgique Malicorne					
446	Vallee Victor Belgique St-Corneille					
447	Vastin Julien Belgique Aubigné					
448	de Vathave Belgique La Chapelle gangain					
449	de Vauguion Adolphe Belgique Neuville & Harth					
450	Vaumoron conseiller d'arrondissement					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *140* électeurs.

Au *Mans*, le *3 Janvier* 18*72*.

Le Préfet,

J. Chauvy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quarante* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Bourriat

Les Scrutateurs,

De Louière
H. Serapin
des Coteaux

MANIERE D'OPÉRER

Les groupes de scrutateurs conserveront pour chaque candidat autant de lignes horizontales de points qu'ils auront reçu de centaines de bulletins à dépouiller.
 Et pour constater les votes ils feront de petits traits verticaux s'appuyant sur les points sans les traverser.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Dans toutes espèces d'Élections.

DÉPARTEMENT D _____

Canton d _____

Commune d _____

FEUILLE _____

NOMS des CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX.										TOTAUX.
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
<i>Boucahi</i>											69
<i>Castaux</i>											71
<i>Delmas</i>											71
<i>Extelet</i>											75
<i>Semond</i>											73
<i>Hubillard</i>											74
<p><i>Sur... arrêté par les Membres</i> <i>du 1^{er} Bureau</i></p> <p><i>Ravet</i> <i>Coq</i> <i>M... d'...</i></p> <p><i>Richard</i> <i>H...</i></p>											

MANIÈRE D'OPÉRER

Les groupes de scrutateurs conserveront pour chaque candidat autant de lignes horizontales de points qu'ils auront reçu de centaines de bulletins à dépouiller.
Et pour constater les votes ils feront de petits traits verticaux s'appuyant sur les points sans les traverser.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Dans toutes espèces d'Élections.

DÉPARTEMENT D. _____

Canton d. _____

Commune d. _____

FEUILLE. _____

NOMS des CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX.										TOTAUX.
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
<i>Cordet</i>											98
<i>Le Monier</i>											93
<i>Leubillard</i>											93
<i>Cailleur</i>											78
<i>Bourbath</i>											70
<i>Vetillard</i>											75
<i>Granger</i>											2
<i>Barbier</i>											1
	<p><i>Noté par les membres du Juri</i></p> <p><i>Le Juri</i></p> <p><i>E. Breunier</i></p> <p><i>P. Champion</i></p> <p><i>P. P. P.</i></p>										

MANIÈRE D'OPÉRER

Les groupes de scrutateurs conserveront pour chaque candidat, autant de lignes horizontales de points qu'ils auront reçu de centaines de bulletins à dépouiller.
Et pour constater les votes, ils feront de petits traits verticaux s'appuyant sur les points sans les traverser.

1^{re} Section

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Dans toutes espèces d'Élections.

DÉPARTEMENT D. _____

Canton de _____

Commune de _____

FEUILLE. _____

NOMS des CANDIDATS.	NOMBRE DE VOIX.										TOTAUX.
	10	20	50	40	50	60	70	80	90	100	
<i>Cordelet</i>											84
<i>Le Monnier</i>											78
<i>Rubillard</i>											81
<i>Bourbaki</i>											58
<i>Cailhau</i>											61
<i>Vetillard</i>											58
<i>La présente feuille a été dépouillée</i>											
											<i>84</i>
											<i>78</i>
											<i>81</i>
											<i>58</i>
											<i>61</i>
											<i>58</i>
				<i>Le Président</i>				<i>Les adjoints</i>			
				<i>J. Bouriaud</i>				<i>H. Lempereur</i>			
								<i>et G... ..</i>			
								<i>G. Du... ..</i>			

84
78
81
58
61
58